



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2012

COGRA 48
Société Anonyme au capital de 1 667 070,75 €
Siège social : Zone de Gardès
48000 MENDE
RCS MENDE B 324 894 666

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 30 Juin 2012, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toute information quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R 225-102 alinéa 2 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices. Nous re prenons, ci-après, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Nous annexons également un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital conformément aux dispositions de l'article L225-100 du Code de Commerce.

Le Conseil d'administration

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons, tout d'abord, que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 13 047 020 Euros contre 10 352 858 Euros pour l'exercice précédent.

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :

En Euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises	3 093 318	491 174	3 584 492
Production de biens	6 529 376	3 093 318	9 622 694
Prestation de services	52 317	0	52 317

En dépit d'une concurrence exacerbée du fait de l'apparition de nouveaux producteurs, nous avons pu augmenter la production ainsi que le volume des ventes de granulés.

La vente des poêles a été stable mais nous n'avons pas eu le temps d'organiser le plan marketing que nous souhaitons car nous avons dû choisir une agence de communication qui corresponde à notre attente. Le développement de notre réseau de revendeurs est cependant très encourageant.

Le bénéfice de l'exercice 2011-2012 s'établit à 347 016,44 Euros contre 162 014,32 Euros pour l'exercice 2010-2011.

Ce résultat a été obtenu après

- Dotation aux comptes d'amortissement des immobilisations de 704 237 €
- Dotation aux comptes d'amortissement des charges à répartir de 0 €

(Ces chiffres étaient respectivement, au 30 juin 2011, de 790 996 € et de 0 €)

Il inclut un résultat financier négatif de (95 614 €). Au 30 Juin 2011, ce même résultat financier était négatif de (97 438 €). La stabilité de ce poste découle du financement de nos besoins de trésorerie durant le premier semestre.

Le bénéfice, en réelle progression, nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 30 juin 2012, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation significative n'a été réalisée par COGRA 48 au cours de l'exercice.

PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2012-2013

Comme chaque année, nous attirons votre attention sur l'impact du climat sur les ventes. L'hiver 2011-2012 en est l'illustration. Etant donné les quantités de granulés disponibles actuellement en Europe, nous estimons peu probable une évolution des prix significative au cours des prochains mois.

Nous espérons toutefois développer nos ventes, du fait de notre socle de clients d'une part et grâce à l'adjonction de nouveaux revendeurs d'autre part.

ANALYSE RELATIVE A LA SITUATION FINANCIERE ET A L'ENDETTEMENT

Nous vous invitons à consulter le bilan et l'annexe au 30 juin 2012 afin d'obtenir les informations relatives à l'endettement de notre société. Nous complétons cette information par la présentation des ratios suivants :

Ratios	30/06/12	30/06/11	30/06/10	30/06/09
Autonomie financière	74,12 %	37,99 %	43,25 %	47,41 %
Endettement	7,25 %	18,09 %	23,15 %	23,23 %
Taux d'intérêt financier	0,72 %	0,92 %	1,22 %	1,08 %
Endettement/CA H.T.	19,37 %	43,99 %	39,69 %	31,58 %
Indépendance financière	56,55 %	33,79 %	30,50 %	32,24 %

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice, qui s'élève à 347 016,44 Euros comme suit :

■ Dividendes	- €
■ Dotation à la réserve légale	17 350,82 €
■ Dotation à la réserve facultative	<u>329 665,62 €</u>
	347 016,44 €

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes
2010-2011	24 848 € (3,6 €/action)
2009-2010	17 255 € (2,5 €/action)
2008-2009	17 255 € (2,5 €/action)

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs visées par ce texte.

En euros	Dettes non échues			Dettes échues
	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	
	Au	Au	Au	Au
	30/06/2012	30/06/2012	30/06/2012	30/06/2012
Total des dettes fournisseurs	1 206 761			

DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après, l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital :

- SELO possède 5 % du capital social
- SOFILARO possède 10 % du capital social
- LOZERE HABITATIONS possède 20 % du capital social

Aucune convention n'a été passée avec l'un des administrateurs nécessitant l'approbation prévue par la loi.

Mandats exercés par les administrateurs de la société :

Noms	Mandat Cogra	Autres mandats
Bernard CHAPON	Administrateur Président Directeur général	Caisse locale du Crédit Agricole (Mende) : Administrateur ; Conseil départemental Crédit Agricole (Lozère) : Administrateur ; La Caisse Régionale du Crédit Agricole du Languedoc : Administrateur.
Philippe BARDON	Administrateur	S.A. H.L.M. Lozère Habitation : Président du Conseil d'administration
Guy BLANC	Administrateur	La Caisse locale Crédit Agricole (Mende) : Administrateur
Jean-Claude ENGELVIN	Administrateur	Engelvin Bois (Mende) : Administrateur ; Engelvin Bois Moulés (Mende) : Administrateur.
Jean GALLIEN	Administrateur	GALLIEN BOIS IMPREGNES : Administrateur FEDERATION NATIONALE D'IMPREGNATION DU BOIS (FNIB) : Président
Gilbert HAASE, représentant permanent de SOFILARO	Administrateur	SOFILARO SAS : Président ; SOFILARO Gestion : Président ; MISTRAL Investissements : Administrateur ;

		SORIDEC : Censeur ; SEPTIMANIE Export : Administrateur ; MABGENE : membre du Conseil de Surveillance MAXMAT : Censeur.
Jean-Louis VIDAL	Administrateur	Mas de la Klé (Frontignan) : administrateur ; Mutualité Sociale Agricole (Lozère) : administrateur.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

Nous vous informons que les mandats de la SELO représentée par Yves DHOMBRES et Jean-Louis VIDAL, administrateurs, arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2012. Ces derniers se sont déclarés candidats à leur propre succession.

Par ailleurs, nous vous indiquons que les mandats du Commissaire aux Comptes titulaire et du Commissaire aux Comptes suppléant arrivent également à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale du 9 novembre 2012.

REMUNERATIONS ET AVANTAGES RECUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Il n'a été versé aucune rémunération ni été accordé aucun avantage aux mandataires sociaux durant l'exercice.

OPERATIONS REALISEES SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS OU HAUTS RESPONSABLES ET PAR LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT ETROITEMENT LIES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Aucune opération sur les actions de la société ou transaction sur des instruments financiers n'ont été réalisées par une des personnes mentionnées ci-dessus.

INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE MARCHE

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas de risques significatifs.

La société a également procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS DE LA SOCIETE

L'autorisation issue de la vingt-deuxième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2011 venant à échéance le 16 novembre 2012, le Conseil d'Administration prévoit d'en demander le renouvellement pour une nouvelle période de dix huit mois.

ACTIONNARIAT DES SALARIES

Conformément à l'article L 225-102 alinéa 1 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance l'état de la participation des salariés au capital social de notre société au dernier jour de l'exercice.

Cette participation est de 0 %.

Résultats des 5 derniers exercices

En Euros	30/06/2012 (12 mois)	30/06/2011 (12 mois)	30/06/2010 (12 mois)	30/06/2009 (12 mois)	30/06/2008 (12 mois)
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 667 071	1 035 300	1 035 300	1 035 300	1 035 300
b) Nombre d'actions émises	2 222 761	1 380 400	6 902	6 902	6 902
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	13 047 020	10 352 858	9 055 444	8 939 328	8 258 762
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 236 261	1 017 812	947 151	755 055	733 780
c) Impôt sur les bénéfices	175 448	80 732	55 461	15 482	5 284
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 060 813	937 080	891 690	739 573	728 496
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	347 016	162 014	108 485	35 151	2 392
f) Montants des bénéfices distribués	24 848	17 255	17 255	17 255	17 255
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	1	129	107	106
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	16	5	0
c) Dividende versé à chaque action	0	0	3	3	3
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	39	36	36	36	33
b) Montant de la masse salariale	1 133 525	1 025 810	986 667	912 742	862 803
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	486 216	437 863	423 322	384 213	372 078

Tableau des délégations (augmentation de capital - Article L. 225-100 du Code de Commerce)

	Source (Date de l'AG et n° de la résolution)	Durée de la délégation	Montant maximum de l'augmentation de capital	Montant nominal maximum des valeurs mobilières	Caractéristiques
Emissions avec droit Préférentiel de souscription	AGM du 16 MAI 2011 24° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 €, étant précisé que ce plafond n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.	20.000.000 € ou la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères ou unités de comptes fixées par référence à plusieurs monnaies.	
Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGM du 16 MAI 2011 25° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 €, étant précisé que ce plafond n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.	20.000.000 € ou la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères ou unités de comptes fixées par référence à plusieurs monnaies.	
Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	AGM du 16 MAI 2011 27° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 €, étant précisé que ce plafond n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.		Incorporations de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible sous forme d'attribution d'actions gratuites aux actionnaires ou élévation de la valeur nominale des actions existantes ou par combinaison des deux procédés.
Augmentation de capital au bénéfice d'une catégorie de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de Commerce	AGM du 16 MAI 2011 30° Résolution	18 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 €, étant précisé que ce plafond n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement. A ce montant de 1.500.000 € s'ajoute le montant des éventuelles augmentations de capital supplémentaires susceptibles d'être opérées.	20.000.000 € ou la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères ou unités de comptes fixées par référence à plusieurs monnaies.	

Emission réserves au personnel salarié	AGM du 16 MAI 2011 28° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 €, étant précisé que ce plafond n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.		
Augmentation de capital avec suppression du Droit Préférentiel de Souscription sans offre public dans la limite de 20 % du capital social par an	AGM du 16 MAI 2011 31° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 €, étant précisé que ce plafond n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.	20.000.000 € ou la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères ou unités de comptes fixées par référence à plusieurs monnaies.	Emissions d'actions seront réalisées par des offres visées au II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier et dans la limite de 20% du capital social de la société par an. Possibilité de limiter le montant de l'opération au montant des souscriptions reçues sous la condition que celui-ci atteigne, au moins les ¾ de l'émission décidée ou de répartir librement tout ou partie des titres non souscrits.
Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre	AGM du 16 MAI 2011 32° et 34° Résolutions	38 mois à compter de la date de l'AGM			Délégation pour procéder en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la société, au profit des membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux ainsi qu'aux mandataires sociaux éligibles. Les attributions d'actions gratuites ne pourront excéder un montant maximal de 1.500.000 €. L'attribution d'actions ne deviendra définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de 2 ans et les bénéficiaires devront conserver lesdites actions pendant une durée minimale de 2 ans.
Consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la société	AGM du 16 MAI 2011 33° Résolution	38 mois à compter de la date de l'AGM			Délégation pour consentir en une ou plusieurs au profit des membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux ainsi qu'aux mandataires sociaux éligibles des options donnant droit par exercice à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital, ainsi que des options donnant droit par exercice à l'acquisition d'actions existantes de la société provenant de rachat. Le nombre total des options qui pourront ainsi être attribuées par le Conseil ne pourra donner droit aux bénéficiaires desdites options de souscrire et/ou acheter des actions représentant un montant nominal total supérieur à 10% du capital social au moment de l'utilisation de la délégation par le conseil. Le prix de souscription et/ou d'achat fixé par le

Programme de rachat de ses propres actions par la société	AGM du 16 MAI 2011 22° et 36° Résolutions	18 mois à compter de la date de l'AGM	Conseil ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne des premiers cours cotés de l'action. Achat en une ou plusieurs fois dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social.
---	---	---------------------------------------	---

Délibérations du Conseil faisant usage de ces délégations

Délibérations du Conseil d'administration du 12 avril 2012	<p>Décision d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre totale d'actions nouvelles à émettre : 409.713, soit une augmentation de capital de 307.284,75 € et versement d'une prime d'émission d'un montant total de 1.741.280,25 € ■ La libération de la souscription devra être effectuée en totalité lors de la souscription (nominal et prime d'émission) ■ Période de souscription : du 17 avril au 4 mai 2012, ■ Les actionnaires pourront souscrire à titre irréductible à raison de 2 actions nouvelles pour 9 droits préférentiels de souscription.
Délibérations du Conseil d'administration du 14 mai 2012	<p>Les membres du Conseil d'Administration ont constaté que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les demandes de souscription à titre irréductible présentées par les actionnaires et cessionnaires de droits préférentiels de souscription portent au total sur 174.150 actions nouvelles, soit 42,51% du nombre initial maximum d'actions nouvelles offertes, ■ Les demandes de souscription à titre réductible présentées par les actionnaires et cessionnaires de droits préférentiels de souscription portent au total sur 19.729 actions nouvelles, soit 4,81% du nombre initial maximum d'actions nouvelles offertes, ■ Les demandes de souscription à titre libre représentent 185.170 actions nouvelles, soit 45,20% du nombre initial maximum d'actions nouvelles offertes, <p>Le conseil a réparti librement la totalité des actions nouvelles non souscrites à titre irréductible et à titre réductible. Le conseil d'administration a pris acte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ que le nombre total d'actions nouvelles offertes souscrites, tant à titre irréductible, réductible que libre, s'élève à 379.049 actions, soit 92,52% du montant total de l'augmentation de capital, ■ que le produit brut de l'émission d'actions nouvelles s'élève ainsi à 1.895.245 €. ■ que le capital social s'élève donc à 1.667.070,75 € contre 1.382.784 € précédemment.
Délibérations du Conseil d'administration du 11 juin 2012	<p>Adoption du principe d'une augmentation de capital avec émission de Bons de Souscriptions d'Actions attribués gratuitement à tous les actionnaires actuels aux fins de les remercier de leur fidélité à travers l'attribution d'un bon qui sera valorisé sur le marché et qui n'entraînera pas de dilution pour ceux souscrivant à ces BSA, attirer de nouveaux investisseurs intéressés par le côté optionnel du BSA, permettre une levée de fonds à terme lors de l'exercice des BSA.</p>



AUDIT ET CONSEIL
Gauzy Chassany

COGRA 48 SA

Société Anonyme au capital de 1 667 071 Euros

Gardes – 48000 MENDE

R.C.S. MENDE TGI B 324 894 666

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2012

54, rue Théophile Roussel
48200 Saint-Chely d'Apcher
Tél : 04 66 31 34 34
Fax : 04 66 31 18 50
E-mail : chassany.conseil@wanadoo.fr

COGRA 48 SA

Société Anonyme au capital de 1 667 071 Euros

Gardes – 48000 MENDE

R.C.S. MENDE TGI B 324 894 666

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le trente juin deux mille douze sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société S.A. COGRA 48, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration en date du 4 septembre 2012. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 ° - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 ° - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimation comptable :

Votre société évalue ses stocks de matières premières, d'approvisionnement et de produits finis tels que décrit dans les notes de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage la correcte application de ces méthodes.

Principes comptables adoptés

Les frais d'introduction en bourse ont été comptabilisés net d'impôts en déduction de la prime d'émission.

Nos travaux ont consisté à nous assurer du bien fondé du traitement et de la présentation de la méthode appliquée et cela dans l'objectif d'une meilleure information comptable et financière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 ° - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires de la société sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SAINT-CHELY D'APCHER

le 7 septembre 2012

Le Commissaire aux Comptes

membre de la Compagnie Régionale de Nîmes

AUDIT ET CONSEIL GAUZY CHASSANY

représenté par Emmanuel GAUZY



AUDIT ET CONSEIL
Gauzy Chassany

COGRA 48 SA

Société Anonyme au capital de 1 667 071 Euros

Gardes – 48000 MENDE

R.C.S. MENDE TGI B 324 894 666

ANNEXES

(Comptes annuels au 30 juin 2012)

54, rue Théophile Roussel
48200 Saint-Chely d'Apcher
Tél : 04 66 31 34 34
Fax : 04 66 31 18 50
E-mail : chassany.conseil@wanadoo.fr

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise COGRA 48Néant

		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.667.071...)	DA	1 667 071		1 035 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 777 122		198 683
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>	DC			
	Réserve légale (3)	DD	63 589		55 488
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> E1 <input type="checkbox"/>	DG	1 132 843		1 003 777
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	347 016		162 014
	Subventions d'investissement	DJ	248 690		334 760
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)	DL	7 236 330		2 790 022	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	84		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	84		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	928 169		3 098 316
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> E1 <input type="checkbox"/>	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	19 937		4 695
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 206 761		1 119 423
	Dettes fiscales et sociales	DY	371 988		331 792
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régül.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	2 526 855		4 554 226	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 763 269		7 344 248	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 951 197		3 659 114	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			1 604 545	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2012

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : COGRA 48		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise Zone de Gardès		48000	MEUDE		
Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET * 3 2 4 8 9 4 6 6 6 0 0 0 2 7			Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 1 2			
		N - 1 3 0 0 6 2 0 1 1			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	110 185		
	Frais de développement *	CX	363		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 461		
	Fonds commercial (1)	AH			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN	463 910		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	1 359 469		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 574 185		
	Autres immobilisations corporelles	AT	370 257		
	Immobilisations en cours	AV	76 474		
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU	630		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD	6 604		
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières *	BH	67 829		
	TOTAL (II)	BJ	7 039 367		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	273 782
			En cours de production de biens	BN	
En cours de production de services			BP		
CRÉANCES		Produits intermédiaires et finis	BR	3 399 260	
		Marchandises	BT	908 379	
DIVERS		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 282	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	618 289	
	Autres créances (3)	BZ	227 474		
Comptes de régularisation	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 000 000		
	Disponibilités	CF	771 715		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	163 988		
	TOTAL (III)	CJ	7 364 170		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif *	CN	84		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	14 403 621		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Chaise de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

ESBLA ET CONSEIL GAUZY CHASSANY
Emmanuel GAUZY
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EBP Informatique 2012

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : COGRA 48Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 880 835	FB	491 174	FC	3 372 009	3 222 881	
	Production vendue	biens * services *	FD	6 529 376	FE	3 093 318	FF	9 622 694	7 095 997
			FG	52 317	FH		FI	52 317	33 980
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 462 528	FK	3 584 492	FL	13 047 020	10 352 858	
	Production stockée *				FM	860 284		1 329 313	
	Production immobilisée *				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	23 490		54 773	
	Autres produits (1) (11)				FQ	71		13	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 930 865		11 736 958
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	2 068 776		2 002 700
Variation de stock (marchandises)*				FT	(4 405)		(130 183)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	5 187 803		4 148 093		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(143 703)		(34 892)		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	3 772 880		3 033 173		
Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	203 165		283 239		
Salaires et traitements *				FY	1 133 525		1 025 810		
Charges sociales (10)				FZ	486 216		437 863		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	704 237		790 996	
			- dotations aux provisions		GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	9 029		
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	84				
Autres charges (12)				GE	99		15 511		
Total des charges d'exploitation (3) (II)					GF	13 417 705		11 572 310	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						513 160		164 648	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	161		156	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	1 524			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 468		943	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)				GP	3 153		1 099		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	447			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	93 504		95 575	
	Différences négatives de change				GS	4 815		2 962	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)				GU	98 767		98 537		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(95 614)		(97 438)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III - IV + V - VI)				GW	417 546		67 209		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise COGRA 48		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 41 433	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	105 070 147 288	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	105 078 188 721	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	160 2 115	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	160 13 184	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	104 918 175 537	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	175 448 80 732	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 039 096 11 926 778	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 692 079 11 764 763	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	347 016 162 014	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	31 150
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	154 787 72 364
		- Crédit-bail immobilier	HQ	228 871 228 710
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HY		
	(9) Dont transferts de charges	HI	23 490 38 843	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A6				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Cession matériel		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			19 000	
Quota-part des subventions investissement			86 070	
Régularisations diverses		160	8	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

EURL AUDIT ET CONSEIL GANZI CHASSANY
Emmanuel GANZI
COMPTABLE EN CHARGE
COMPTAISRE AUX COMPTES

EBP Informatique 2012

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2012 dont le total est de 9 763 268,96 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 347 016,45 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2011 au 30/06/2012.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2010 au 30/06/2011.

EURL AUDIT ET CONSEIL
Emmanuel GAUZE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise amortit selon des durées différentes les composants des biens immobiliers. Pour les autres immobilisations, l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : l'entreprise a conservé les durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés car ces durées ne diffèrent pas de façon significative des durée d'utilité.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	10 ans
Matériel et outillage industriels	05 à 07 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de transport	04 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

EURL AUDIT ET CONSEIL GAUZY CHASSANY
Emmanuel GAUZY
COMMISSAIRE AUX COMPTES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les loyers de crédit bail des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Pour les frais d'augmentation de capital, les coûts externes considérés comme des frais d'émission ont été imputés sur la prime d'émission afférente à l'augmentation, conformément aux dispositions du C. com. art. L 232-9, pour un montant net de 186 920.18 euros.

Le résultat financier de - 95 613 euros est décomposé de la manière suivante:

- les produits financiers d'un montant de 3 153 euros proviennent:
 - de produits de placements pour 1 524 euros;
 - d'escomptes obtenus pour 1 488 euros.
- les charges financières d'un montant de 98 767 euros sont constituées par:
 - des provisions pour dépréciation à hauteur de 447 euros;

- | | |
|--|---------------|
| - des intérêts sur emprunt à hauteur de | 50 588 euros; |
| - des intérêts débiteurs divers à hauteur de | 42 917 euros; |
| - des pertes de change à hauteur de | 4 815 euros. |

Le résultat exceptionnel de 104 918 euros est décomposé de la manière suivante:

- | | |
|--|---------------|
| - des produits de cession d'actif pour | 19 000 euros. |
| - la quote part des subventions d'investissement virée au résultat | 86 070 euros. |
| - des régularisations en produit pour | 8 euros. |
| - des régularisations en charge pour | 160 euros. |

Le passif social lié aux droits acquis à indemnité de départ en retraite s'élève à 36 152 euros à la clôture de l'exercice.

Le nombre d'heures cumulées correspondant aux droits acquis par l'ensemble du personnel au titre du DIF s'élève à 3 020 heures n'ayant pas donné lieu à demande à la clôture de l'exercice.

EURL AUDIT ET CONSEIL CAUDÉ-CHASSANI
Emmanuel FAIZY
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			110 548
Autres immobilisations incorporelles	8 552		909
Terrains	463 910		
Constructions sur sol propre	1 194 177		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	165 292		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 502 477		71 709
Autres installations, agencements, aménagements	10 888		
Matériel de transport	294 150		18 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	84 465		9 405
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			76 474
Avances et acomptes			
TOTAL	6 715 359		175 588
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	469		161
Autres titres immobilisés	2 980		3 624
Prêts et autres immobilisations financières	139		71 314
TOTAL	3 588		75 099
TOTAL GENERAL	6 727 409		362 144

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			110 548	
Autres immobilisations incorporelles			9 461	
Terrains			463 910	
Constructions sur sol propre			1 194 177	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			165 292	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			4 574 185	
Autres installations, agencements, aménagements			10 888	
Matériel de transport		46 191	265 959	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	460		93 410	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			76 474	
Avances et acomptes				
TOTAL	460	46 191	6 844 295	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			630	
Autres titres immobilisés			6 604	
Prêts et autres immobilisations financières	3 624		67 829	
TOTAL	3 624		75 064	
TOTAL GENERAL	4 084	46 191	7 039 367	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche		9 610		9 610
Autres immobilisations incorporelles	5 457	3 401		8 857
Terrains	159 418	18 441		177 859
Constructions sur sol propre	511 953	63 337		575 290
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	107 076	7 390		114 466
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 831 756	579 687		3 411 443
Installations générales, agencements divers	9 138	1 053		10 191
Matériel de transport	274 701	13 166	46 191	241 675
Matériel de bureau, informatique, mobilier	73 331	8 153		81 484
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	3 967 373	691 227	46 191	4 612 409
TOTAL GENERAL	3 972 830	704 238	46 191	4 630 876

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	9 610				
Autres immobilisations incorporelles	3 401				
Terrains	18 441				
Constructions sur sol propre	63 337				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	7 390				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	579 687				
Installations générales, agencements divers	1 053				
Matériel de transport	13 166				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 153				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	691 227				
TOTAL GENERAL	704 238				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions		84		84
TOTAL Provisions		84		84
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				447
TOTAL Dépréciations		9 476		9 476
TOTAL GENERAL		9 560		9 560
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		113		
- financières		447		
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			67 829
Autres immobilisations financières	67 829		
Clients douteux ou litigieux	10 428	10 428	
Autres créances clients	607 861	607 861	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	224 406	224 406	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	2 884	2 884	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	184	184	
Charges constatées d'avance	163 988	163 988	
TOTAL GENERAL	1 077 580	1 009 751	67 829
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	928 169	355 593	339 531	233 046
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 206 761	1 206 761		
Personnel et comptes rattachés	162 086	162 086		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	128 645	128 645		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	18 110	18 110		
- T.V.A	1 656	1 656		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	78 346	78 346		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	0			
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 529 773	1 867 197	339 531	233 046
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	565 432			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

EMMANUEL GAUZY
AUDIT ET CONSEIL GAUZY CHASSANY
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	110 185	20,00
TOTAL	110 185	20,00

EURL AUDIT ET CONSEIL
Emmanuel GAUZY
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	305 017
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	5 498
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	310 515

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 647
Emprunts et dettes financières divers	60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 737
Dettes fiscales et sociales	165 965
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	277 411

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	117 481	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	117 481	

Commentaires :

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

EURL AUDIT ET CONSEIL GAUZY CHASSANY
Emmanuel GAUZY
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

Ecart de conversion en monnaie étrangère

NATURE DES ECARTS	ACTIF Montant	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	PASSIF Montant
- Sur Immobilisations non financières				
- Sur Immobilisations financières				
- Sur créances	84		84	84
- Sur dettes financières				
- Sur dettes d'exploitation				
- Sur dettes sur immobilisations				
TOTAL	84		84	84

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 380 400	0,75
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	842 867	0,75
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 223 267	0,75

Commentaires :

BURL AUDIT ET CONSEIL
Emmanuel GAUZY
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	3 372 009
Ventes de produits finis	9 622 694
Prestations de services	52 317
TOTAL	13 047 020

Répartition par marché géographique	Montant
France	9 462 528
Etranger	3 584 492
TOTAL	13 047 020

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	872 464	104 155
Résultat exceptionnel (et participation)	63 068	21 023
Résultat comptable	245 566	81 855

Commentaires :

EURL AUDIT ET CONSEIL GAUZY CHASSANY
Emmanuel GAUZY
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Crédit-bail immobilier

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		1 029 195	1 029 195
- Exercice		228 710	228 710
TOTAL		1 257 905	1 257 905
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		228 710	228 710
- à plus d'un an et cinq au plus		914 840	914 840
- à plus de cinq ans		1 029 195	1 029 195
TOTAL		2 172 745	2 172 745
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice		228 710	228 710

EURL AUDIT ET CONSEIL GAUZY CHASSANY
Emmanuel GAUZY
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	121 652		121 652
- Exercice	157 548		157 548
TOTAL	279 200		279 200
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	151 154		151 154
- à plus d'un an et cinq au plus	220 660		220 660
- à plus de cinq ans			
TOTAL	371 814		371 814
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an	935		935
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus	5 085		5 085
- à plus de cinq ans			
TOTAL	6 020		6 020
Montant pris en charge dans l'exercice	157 548		157 548

EURL AUDIT ET CONSEIL GAUZY CHASSANY
Emmanuel GAUZY
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES : - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	28	
Ouvriers	9	
TOTAL		

Commentaires :

EURL AUDIT ET CONSEIL
Emmanuel GAUZY
 COMMISSAIRE AUX COMPTES



AUDIT ET CONSEIL

Gauzy Chassany

COGRA 48 SA

Société Anonyme au capital de 1 667 071 Euros

Gardes – 48000 MENDE

R.C.S. MENDE TGI B 324 894 666

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30 juin 2012

54, rue Théophile Roussel
48200 Saint-Chely d'Apcher
Tél : 04 66 31 34 34
Fax : 04 66 31 18 50
E-mail : chassany.conseil@wanadoo.fr



AUDIT ET CONSEIL

Gauzy Chassany

COGRA 48 SA

Société Anonyme au capital de 1 667 071 Euros

Gardes – 48000 MENDE

R.C.S. MENDE TGI B 324 894 666

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article R 225-38 du code de commerce.

54, rue Théophile Roussel
48200 Saint-Chely d'Apcher
Tél : 04 66 31 34 34
Fax : 04 66 31 18 50
E-mail : chassany.conseil@wanadoo.fr



AUDIT ET CONSEIL

Gauzy Chassany

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R225-30 du code de commerce, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Le contrat de travail antérieur à la nomination de Monsieur Bernard Chapon aux fonctions de PDG de votre société s'est poursuivi depuis.

- personne concernée : Bernard Chapon PDG
- nature et objet : rémunération du contrat de travail antérieur à la nomination aux fonctions de PDG.
- modalités : montant de la rémunération brute 174 336 € pour l'exercice.

Fait à SAINT-CHELY D'APCHER

le 7 septembre 2012

Le Commissaire aux Comptes

membre de la Compagnie Régionale de Nîmes



AUDIT ET CONSEIL GAUZY CHASSANY

représenté par Emmanuel GAUZY

54, rue Théophile Roussel
48200 Saint-Chely d'Apcher
Tél : 04 66 31 34 34
Fax : 04 66 31 18 50
E-mail : chassany.conseil@wanadoo.fr